

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Météo-France

Décision du 6 juillet 2022

fixant la composition des comités sociaux d'administration spéciaux et des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de l'établissement public Météo-France

NOR : TRED2219992S

(Texte non paru au journal officiel)

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 93-861 du 18 juin 1993 modifié portant création de l'établissement public Météo-France ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'avis du comité technique de l'établissement public Météo-France en date du 26 avril 2022,

Décide :

Article 1^{er}

Les comités sociaux d'administration spéciaux et les formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de l'établissement public de Météo-France sont composés comme suit :

Instances	Membres représentants de l'administration aux CSA spéciaux et aux formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail	Membres représentants du personnel (titulaires + suppléants)	Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail	Membres représentants du personnel des formations spécialisées (titulaires + suppléants)	Nature du scrutin
CSA DG-commerce	Le directeur général adjoint chargé des missions institutionnelles et des affaires internationales Le directeur des ressources humaines ou son représentant	7+7	oui	7+7	La composition des CSA spéciaux est obtenue par dépouillement à ces niveaux des suffrages recueillis pour la composition du CSA de l'établissement public Météo-France (2° de l'article 20 du décret n° 2020-1427).
CSA Prévision-Climatologie-Services	Le directeur des opérations pour la prévision Le directeur des ressources humaines ou son représentant	8+8	oui	8+8	
CSA DSI	Le directeur des systèmes d'information Le directeur des ressources humaines ou son représentant	7+7	oui	7+7	
CSA DSO	Le directeur des systèmes d'observation Le directeur des ressources humaines ou son représentant	7+7	oui	7+7	
CSA DESR	Le directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche Le directeur adjoint du service partenariats et gestion académique	7+7	oui	7+7	
CSA DSR	Le directeur général adjoint chargé des services régionaux Le directeur des ressources humaines ou son représentant	8+8	oui	8+8	

Instances	Membres représentants de l'administration aux CSA spéciaux et aux formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail	Membres représentants du personnel (titulaires + suppléants)	Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail	Membres représentants du personnel des formations spécialisées (titulaires + suppléants)	Nature du scrutin
CSA DIRAG	Le directeur interrégional Antilles – Guyane Le responsable de la division administration de la DIRAG	8+8	non		
CSA DIROI	Le directeur interrégional Océan Indien Le responsable de la division administration de la DIROI	7+7	non		
CSA DIRPF	Le directeur interrégional de la Polynésie française Le responsable de la division administration de la DIRPF	7+7	non		
CSA DIRNC	Le directeur interrégional de la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna Le responsable de la division administration de la DIRNC	6+6	non		Scrutin de sigle

Article 2

Les dispositions de la présente décision entrent en vigueur en vue des élections des instances de la fonction publique intervenant en 2022 pour la mise en place des comités sociaux d'administration prévue par le décret du 20 novembre 2020 susvisé, et au plus tard au 1^{er} janvier 2023.

Article 3

Le directeur des ressources humaines de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 6 juillet 2022.

La présidente-directrice générale de Météo-France,
Pour la présidente-directrice générale et par délégation,
Le directeur des ressources humaines

SIGNÉ

D.MENAGER